

116. Il y a un autre point à considérer. Quand nous achetons de l'uranium enrichi des États-Unis, nous aidons à maintenir l'industrie américaine des mines d'uranium. Cette industrie n'approvisionne que les usines considérables d'enrichissement du monde libre. Ces dernières s'adonnent à la fabrication d'uranium enrichi et approvisionnent non seulement les réacteurs des États-Unis mais ceux de la plupart des pays du monde libre, sauf le Royaume-Uni et la France. Et quand ces pays achèteront de l'uranium enrichi pour l'exploitation des réacteurs d'énergie qu'ils doivent construire dans l'avenir, ils appuyeront l'industrie américaine des mines d'uranium et non l'industrie canadienne.

117. Par conséquent, il est avéré que nous pourrions aider notre propre industrie de l'uranium si nous avions notre propre installation d'enrichissement. En outre de répondre à nos propres besoins indiscutables nous pourrions nous approprier une partie du marché mondial.

118. Si nous faisons abstraction du coût, il n'y a aucun doute qu'une usine canadienne d'enrichissement nous serait très avantageuse.

119. Tout le problème en est un de frais. Il en coûterait cher de construire une installation aussi considérable qu'une des trois usines américaines mais il ne coûterait pas aussi cher que plusieurs personnes sont portées à le croire. Il faudrait également de l'électricité en grande quantité. Nos compatriotes de la Colombie-Britannique et du Québec pourraient nous fournir en abondance de l'électricité à bon marché. Les frais d'établissement seraient-ils trop élevés? L'AECL l'affirme. Sans vouloir mettre son opinion en doute, je ne sais pas qu'on ait publié les résultats d'un examen détaillé de l'ensemble de la question, en indiquant également quelles en seraient les répercussions sur notre industrie de l'uranium, qui aboutissent à cette conclusion. Il faudrait que la question soit étudiée de façon beaucoup plus approfondie. Je ne connais aucune personne censée qui prétende qu'une telle usine ne serait pas très avantageuse au Canada si nous avions les moyens de la construire.

120. N'est-il pas vrai que des personnes impartiales en mesure de porter un jugement devraient examiner de façon très approfondie la question de savoir si nous sommes en mesure de le faire?

121. La question du coût des usines d'enrichissement a récemment fait l'objet d'une discussion générale. Certains membres du Comité ont peut-être pris connaissance d'une nouvelle parue dans les journaux à la fin de l'an dernier au sujet des travaux accomplis en Allemagne de l'Ouest à l'égard d'un appareil d'enrichissement, connu sous le nom d'appareil ultracentrifuge. On prétend qu'il se puisse que cet appareil produise de l'uranium enrichi en toute quantité (grande ou petite) au même coût ou à un coût plus bas que celui de la production de cet uranium dans les immenses usines de diffusion gazeuse des États-Unis. On ignore si cela est vrai, mais presque immédiatement l'*American Atomic Energy Commission* a défendu d'ébruiter l'affaire et a convaincu les Allemands de poursuivre leurs travaux en secret. Il semble qu'on ait récemment adouci quelque peu ces restrictions mais on n'explique pas encore pourquoi on poursuit ces travaux dans le secret*.

A cet égard, il vous intéressera peut-être de prendre connaissance d'une nouvelle parue dans la livraison d'avril 1961 de la revue *Nucleonics*. Voici la nouvelle en question:

La société General Electric a demandé à l'A.E.C. d'examiner de nouveau la question du secret qui entoure la technologie de la centrifugation des gaz et le programme envisagé à l'égard des permis d'accès dans ce domaine. «Aux États-Unis, a signalé la société General Electric, on vise surtout à séparer la production civile des matières fissiles de la production militaire, et à hâter l'établissement d'une économie concu-

*Voir *Nucleonics*, avril 1961, p. 31.